

## ÉCOLE

NOM	<b>École primaire G. Pompidou - LES ORMES</b>	DATE DE LA RÉUNION
COMMUNE (S)	<b>Les Ormes 86220</b>	<b>21 octobre 2021</b>

### Participants

Représentants des parents d'élèves	Éducation nationale	Collectivités	Autres participants
Mme BOIRY-PLISSON Carine Mme GERVAIS Sophie Mme LEBARBU Sabrina Mr LHUILLIER Maxime Mme PINDON Marie Mr VEDIER Adrien	Présidente Mme LIGONNIERE  <i>Enseignantes</i> Mme PRONNIER (excusée) Mme HAMOUDA Mme MASSUARD Mme LECOMTE Mme DUTARTRE (excusée) Mme VARLET (secrétaire de séance) Mme TARTIERE  IEN Mr PAQUET (excusé)	Mairies Mme FONTAINE, maire de la <b>commune Les Ormes</b> , excusée. Mme BEAUMONT, adjointe de la <b>commune Les Ormes</b>  Mr MOREAU, maire de la <b>commune d'Antogny-le-Tillac</b> , excusé. Mme PICHON, conseillère de la <b>commune d'Antogny-le-Tillac</b> .  Mr BARBOT, maire de la <b>commune de Port-de-Piles</b> , excusé. Mme LIRET, adjointe de la commune <b>de Port-de-Piles</b> .	

### Ordre du jour

1. Bilan des élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école
2. Rappel sur le rôle du conseil d'école
3. Présentation, modification et validation du règlement intérieur
4. Bilan de rentrée : effectifs et bilan financier de la coopérative scolaire
5. Présentation des projets pédagogiques
6. Demandes matériel
7. Hygiène et sécurité

### 1- Bilan des élections du 8 octobre 2021

130 votants sur 218 inscrits, 17 bulletins nuls soit un taux de participation de 59,63 %

titulaires : Mme BOIRY-PLISSON Carine ; Mme GERVAIS Sophie ; Mme LEBARBU Sabrina ; Mr LHUILLIER Maxime ; Mme PINDON Marie ; Mr VEDIER Adrien

suppléants : Mme ATHMANI Amira ; Mr COLLAS Franck ; Mme DA SILVA Isabelle ; Mme GUILLON Noémie.

Le procès verbal est consultable sur le panneau d'affichage et dans l'école.

### 2- Fonctionnement du conseil d'école

Le conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école
- établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire
- adopte le projet d'école
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : utilisation des moyens alloués à l'école, intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- donne son accord sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège prévu
- est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

Les représentants de parents d'élèves diffusent le compte-rendu aux parents d'élèves, font remonter les questions éventuelles des autres parents à la présidente pour qu'elles soient mises à l'ordre du jour.

Il est rappelé qu'aucune question traitant du cas particulier d'un élève ne sera discutée au conseil d'école.

### 3- Règlement intérieur et charte de la laïcité

Lecture du règlement intérieur de l'école.

Ajout du paragraphe sur l'accueil et la surveillance des élèves.

- *La surveillance des élèves durant les heures d'activités scolaires est continue et leur sécurité est constamment assurée. Lors des récréations des classes élémentaires, les élèves ne séjourneront pas dans les toilettes ni dans la partie du préau située à proximité des WC, de même, l'accès aux classes et aux couloirs leur est interdit sans autorisation.*
- *Les élèves de classes maternelles sont accompagnés jusqu'au portail de l'école le matin et repris à la sortie par leurs parents ou tout autre adulte responsable nommé par la famille.*
- *En cas de retard, les enfants sont confiés au service de garderie.*

Modification du règlement intérieur pour qu'il soit en adéquation avec le fonctionnement de l'école.

**Règlement intérieur validé à l'unanimité.**

#### **4- Bilan de rentrée :**

##### **effectifs pour l'année scolaire 2020-2021**

- classe de PS-MS : 12 PS + 8 MS, soit un total de 20 élèves (1 départ)  
*enseignante : Mme PRONNIER remplacée par Mme HAMOUDA*
  - classe de GS-CP : 14 GS + 7 CP, soit un total de 21 élèves (1 départ, 1 arrivée)  
*enseignante : Mme MASSUARD*
  - classe de CP-CE1 : 13 CP + 8 CE1, soit un total de 21 élèves (1 départ)  
*enseignantes : Mme LIGONNIERE / Mme DUTARTRE*
  - classe de CE1-CE2 : 12 CE1 + 8 CE2, soit un total de 20 élèves (1 départ)  
*enseignante : Mme LECOMTE*
  - classe de CE2-CM1 : 14 CE2 + 11 CM1, soit un total de 25 élèves (1 arrivée)  
*enseignante : Mme VARLET*
  - classe de CM1-CM2 : 6 CM1 + 23 CM2, soit un total de 29 élèves  
*enseignante : Mme TARTIERE*
- Total : 136 élèves (147 en 2020-2021)

##### **Bilan financier de la coopérative scolaire pour l'année scolaire 2020-2021 :**

- solde au 01/09/2020 : 16 858,52 €
  - recettes : 5 148,95 €
  - dépenses : 10 788,65 €
- solde au 01/09/2021 : 11 218,82 €
- La coopérative scolaire a financé les projets pédagogiques comme les sorties au cinéma, les sorties de fin d'année ainsi que l'achat de matériel.
- Le bilan de la coopérative est consultable auprès de Mme Varlet.

#### **5- Actions pédagogiques**

- Évaluations nationales CP-CE1 :  
Elles se sont déroulées du 13 au 24 septembre. Tous les parents ont été reçus pour la communication du bilan. Une seconde session aura lieu en début d'année civile pour les élèves de CP.
- Le photographe est venu dans l'école pour prendre les photos de groupe et les photos individuelles le jeudi 30 septembre. Il se propose de venir en fin d'année scolaire pour les photographies de fratries. Cette année, la commande se fera par l'intermédiaire d'un site internet. Les photos seront envoyées à l'école, puis distribuées. Il y a toujours possibilité de payer en liquide : renvoyer le bon de l'enfant et faire une commande sur papier libre, donner le règlement à l'enseignante. Nous ferons parvenir la commande papier au photographe.
- Les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 ont bénéficié d'une visite à la Bergerie des Ormes dans le cadre des journées du patrimoine, le vendredi 17 septembre. Exposition photos sur le thème du temps qui passe. Petit goûter offert par l'association des Talents Ormois, qui organisait cette exposition. Nous remercions Catherine Puglia, présidente de cette association, ainsi que les bénévoles qui l'accompagnaient.
- Les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 sont allées à la piscine de Saint-Gervais, 2 fois par semaine. Météo exceptionnelle. Les élèves ont fait des progrès colossaux. Les élèves des classes de GS-CP, CP-CE1 et CE1-CE2 iront à la piscine au printemps.
- Les élèves des classes de CP-CE1 et de CM1-CM2 ont déposé les cartons et les papiers de l'école dans la benne à papier qui avait été installée le lundi 4 octobre et retirée le jeudi 7 octobre. La prochaine benne sera déposée du 13/12/21 au 17/12/21.
- L'arbre de Noël est prévu pour le 17 décembre 2021.

## Projets futurs :

- Les classes de PS-MS et GS-CP vont demander à la compagnie des Trois Chardons de venir pour leur spectacle annuel.
- La classe de CM1-CM2 participera au cross du 22 octobre au Collège Bellevue. Les élèves se rendront au collège en bus. Les élèves courent 35 minutes. Après le cross, un petit goûter sera offert aux enfants par le foyer socio-éducatif du collège.
- Les élèves du CP-CE1 au CM1-CM2 sont inscrits au concours Koala ou Kangourou (concours de logique mathématique). Le concours Kangourou se déroule le 3e jeudi de mars. Pour le concours Koala, c'est un livret qui est passé par les élèves au rythme choisi par l'enseignante.
- Les élèves de PS-MS et GS-CP participeront à un projet cinéma avec les 400 coups.
- Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 vont s'inscrire à Epopia : c'est un échange de courriers à base d'énigmes. Il y a deux thèmes : les réserves animalières et les châteaux forts.
- CE2-CM1 : si possible, reconduction du projet BD en lien avec la médiathèque.
- CM1-CM2 : journée apprendre à porter secours avec les pompiers des Ormes le lundi 8 novembre. Projet classe transplantée équitation au centre équestre de la forêt de Moulière au mois de mai (participation des CM1 en question).
- CE2-CM1 + CM1-CM2 : théâtre en juin, devant les parents si les conditions sanitaires le permettent. Vélo en association avec l'Avenir Cycliste Châtelleraudais.
- Fête d'école le dernier dimanche de juin.

## 6- Demandes matériel

- Les collègues de maternelle alertent sur le fait que la cour de récréation se dégrade et devient potentiellement dangereuse pour les élèves. Le bitume s'effrite et des parties de bordures du bac à sable s'abîment. La cour de l'école élémentaire se dégrade également : des trous apparaissent dans le bitume.
- Demande d'un local de rangement pour la cour maternelle.
- Des points d'inquiétudes apparaissent vis-à-vis du fait que le portail reste ouvert pendant les temps de garderie. Les parents entrent dans les bâtiments sans contrôle possible. Un problème de sécurité et de confidentialité apparaît. Un essai a été réalisé pour fermer le portail pendant le temps de garderie.

## 7- Hygiène et Sécurité

### Protocole sanitaire :

Voici les directives du protocole allégé :

- Les activités physiques et sportives sont autorisées en extérieur et intérieur.
- Le port du masque n'est plus obligatoire pour les élèves du primaire.
- Les mesures renforcées d'aération, de lavage de mains et de désinfection sont maintenues.
- La règle de limitation du brassage des groupes est assouplie.
- Les tests salivaires restent de rigueur : les parents qui le souhaitent ont rempli le formulaire de consentement et ont joint une attestation de droits à la sécurité sociale.

### PPMS : bilan des exercices de mise en sûreté et d'incendie

Les PPMS ont été mis à jour.

- exercice incendie le jeudi 16/09/2021 en milieu de matinée pour la classe maternelle et en début d'après-midi pour les classes élémentaires. Aucune remarque. Tout s'est bien passé. Les élèves et les enseignantes ont évacué dans le calme.
- exercice attentat/intrusion le lundi 18/10/2021. Les classes maternelles étaient dans la cour. Les classes élémentaires dans leur classe. Tous ont été confinés dans les classes dans le calme.

### Les dates à retenir

Prochain conseil d'école : mardi 8 février.

Troisième conseil d'école : jeudi 16 juin.

Fait aux Ormes,

le 21 octobre 2021

La présidente  
Marie LIGONNIERE

La secrétaire de séance  
Hélène VARLET